

La nomination en tant que capitaine de l'équipe offre la possibilité d'assurer le rôle de responsable d'équipe mais aussi un certain nombre de missions précises. Le capitaine constitue le relais entre l'arbitre et ses coéquipiers, sur le terrain mais aussi en dehors (notamment avant le match, à la suite des consignes émises par l'arbitre).

"TOI", Capitaine :



Cette prise de responsabilité permet à chacun de se sentir concerné par la fonction. L'objectif est que chaque joueur puisse assurer le rôle de capitaine au moins une fois par saison.